

Avis de constitution

SOCIETE « COCO DISH » en abrégé « COCO DISH »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE, CAFEIER 7, Lot n°
41 Ilot 02 , Lot 41, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COCO DISH » en abrégé « COCO
DISH »

Objet : RESTAURATION,
SERVICE TRAITEUR,
VENTE D'ARTICLES ARTICLE DE MAISON,
PRODUITS DE CUISINE,
VENTE DE VERTEMENT DE MODE (FEMMES,
ENFANTS, HOMMES).

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE, CAFEIER 7, Lot n°
41 Ilot 02 , Lot 41, Ilot 02

Dirigeant(s) M M'BAHIA EWO MAXIMILIEN OLIVIER

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07234 du 20/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89628/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

